



ENDURANCE MOTO TOUT TERRAIN – LA CHRONOVERTE 5 heures DUO / 3 heures SOLO



Le moto club **CHRONOVERT** (affiliation n° 3285) organise une **Endurance moto Tout Terrain** par équipages de 2 pilotes (1 ou 2 motos, course d'une durée de 5 heures) ou en solo (course d'une durée de 3 heures) à Les Perraults des Bois, Mézilles (89130)

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018

DUREE ET HORAIRES :

Catégorie 2 pilotes : 5 heures de course, sans interruption de 10h00 à 15h00

Catégorie solo : 3 heures de course, sans interruption de 10h00 à 13h00

CATEGORIES :

Pilotes : Licenciés NCO, NJ3 FFM 2017 valide et les licences 1 manifestation

Motos : Toutes les machines référencées par le code sportif de la FFM (licenciées NJ3 125 CC minimum)

LICENCES ADMISES :

INTER / NCO / NJ3 / Licence « 1 manifestation » (Formulaire licence « 1 manifestation » disponible sur le site <http://licencesunemanifestation.ffmoto.net> .

Aucune licence « 1 manifestation » ne sera délivrée le jour de la course.

CAPACITE :

150 équipages, 80 pilotes SOLO

TARIFS ENGAGEMENT :

110€ par équipages et 55€ par pilote SOLO (location des transpondeurs comprise).

ESSAI ET DEPART :

Un seul tour de reconnaissance aura lieu le matin de la course, 45 minutes avant le départ. Celui-ci sera donné par vagues. La première vague partira à 10h00 et sera de type "Le Mans" avec un genou a terre.

CIRCUIT :

Long de 7 km environ

CONTROLES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS :

Samedi 20 octobre 2018 de 15h à 18h30 et dimanche 20 octobre 2018 de 7h00 à 8h00

Contrôles des licences et remise des transpondeurs, contrôle des machines, vérification des casques et des protections dorsales.

RAVITAILLEMENT :

Un parc avec un stand pour chaque équipage sera prévu. La vitesse dans les stands sera réduite sous peine de sanction.

Chaque équipage devra être muni d'un extincteur a poudre (à présenter au contrôle technique).

Le ravitaillement en carburant se fera obligatoirement au stand et moteur arrêté (sous peine de pénalités).

Il sera interdit de fumer dans les stands. Une seule automobile sera autorisée par stand

CLASSEMENTS :

Au nombre total de tours effectués dans l'ordre d'arrivée. La course est considérée comme achevée une fois le temps de course écoulé. L'abaissement du drapeau a damiers s'effectuera sur le passage de l'équipage de tête se présentant après l'écoulement du temps prévu. Dès cet instant, tous les équipages disposent de vingt minutes pour franchir la ligne d'arrivée. A défaut de remplir cette condition, le dernier tour ne sera pas compté.

NOTA : La ligne d'arrivée sera franchie avec la moto. Le pointage sera situé avant le stand de ravitaillement.

RECOMPENSES :

Coupe aux 3 premiers scratch, aux 3 premiers de chaque catégorie ainsi que des lots.



ENDURANCE MOTO TOUT TERRAIN – LA CHRONOVERTE
5 heures DUO / 3 heures SOLO



NUMEROS DE COURSE ET ORDRE DES DEPARTS :

Les numéros de course seront attribués dans l'ordre de réception des courriers. Départ dans l'ordre des numéros.

ASSURANCES :

Une assurance a été souscrite auprès de .(en cours)

GESTIONS DES ENGAGEMENTS :

Les inscriptions et droits d'engagement devront être retournés avant le 18 octobre 2018 faute de quoi, une majoration de 30€ sera appliquée. Les formulaires d'engagement (disponibles sur notre site : <http://www.chronovert.fr>) et droits d'engagement sont à retourner à :

CHRONOVERT – Endurance La Chronovert
Les Perraults des Bois, 89130 Mézilles

CONTACT :

par mail : contact@chronover.fr

Facebook : @CHRONOVERT89

Téléphone : 03 86 45 49 26

CAUTION :

Une caution de 200€ (en chèque à l'ordre de la L.M.R.B) pour le transpondeur et 20€ pour le dossard vous seront demandés lors du passage au contrôle administratif. Caution restituées à la fin de la course.